

**De :** Julien Meynadier

**Envoyé :** mercredi 4 décembre 2019 15:28

**À :** enquetepubliqueurba <[enquetepubliqueurba@st-quentin-fallavier.fr](mailto:enquetepubliqueurba@st-quentin-fallavier.fr)>

**Objet :** Places vélos en zone UI

Bonjour,

A la lecture du règlement pour les emplacements de vélos prévus dans le futur PLU, nous attirons votre attention sur le mode de calcul retenu.

En effet, dans les grandes zones logistiques et industrielles, il n'est pas rare de développer des bâtiments de grandes tailles.

Si on se projette sur un bâtiment de 40 000 m<sup>2</sup>, on arrive à devoir créer 500 places de parking vélos ce qui paraît totalement disproportionné par rapport à la réalité. Surtout dans une zone logistique, principalement fréquentée par des camions et des voitures.

Il vaudrait mieux caper un nombre maximum. 50 me paraît un bon postulat de base.

Bien à vous,

**Julien Meynadier**